



La Directrice Générale

Elisa Mistral  
Déléguée Syndicale Centrale  
UES Orange

Paris, le 16 juin 2022

Madame la Déléguée Syndicale Centrale,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier du 14 juin qui a retenu toute mon attention.

Je suis particulièrement sensible aux derniers événements qui ont touché l'entreprise et qui ont mobilisé l'ensemble des équipes de soutien et des directions concernées.

Chaque situation est différente, pour autant, nos pensées vont tout d'abord aux familles de nos collègues, à leurs proches ainsi qu'aux personnes qui ont travaillé avec eux.

L'ensemble du management, des équipes RH, et des dispositifs de soutien se sont immédiatement mobilisés dans l'accompagnement de ces situations qui nous bouleversent tous.

Concernant plus spécifiquement la DO GNE il a été décidé que :

- dans le respect des procédures et instances compétentes, Orange proposera de reconnaître ce décès brutal de notre collègue en accident de service.
- dans le cadre des prérogatives du CSSCT, il a été proposé par l'entreprise qu'une enquête paritaire soit conduite pour à la fois comprendre ce qui s'est passé, répondre aux interrogations de la famille mais également pour définir et adapter au contexte actuel les éventuelles actions nécessaires à notre politique de prévention des risques.

Par ailleurs pour répondre favorablement à votre demande et celle du CSEC de l'UES Orange, dans sa résolution en date du 14 juin 2022, j'ai demandé qu'un premier échange soit organisé avec l'instance dans les plus brefs délais. Une réunion extraordinaire sera organisée le 12 juillet 2022, cette date a d'ores et déjà été annoncée à la représentation du personnel.

Concernant plus particulièrement le suivi des accords que vous évoquez, qui relève de l'initiative commune de l'entreprise et des organisations syndicales signataires, nous proposerons dans les meilleurs délais une réunion de préparation permettant de définir un calendrier de travail et des livrables attendus.



Soyez assurée de mon extrême mobilisation. L'humain est, et demeure, au cœur de la stratégie de l'entreprise. Dans un environnement en constante mutation technologique depuis plus de deux décennies, et économiquement contraint par la régulation et la concurrence, depuis 10 ans, Orange fait partie des groupes Télécom européens qui ont su s'adapter aux changements du secteur, en conduisant ses transformations de manière responsable dans le respect d'un modèle d'entreprise digitale et humaine et de sa promesse employeur.

Les mutations de notre secteur vont indubitablement se poursuivre, je souhaite qu'elles puissent être abordées en maintenant une très grande attention aux femmes et aux hommes d'Orange, dans le cadre d'un dialogue social constructif et ouvert.

Je vous prie d'agréer, Madame la Déléguée Syndicale Centrale, l'expression de ma considération distinguée.

  
Christel Heydemann